

Commission des droits de l'homme

Exported from Holy-Writings.com on 2026-06-20 — 1 clipping

Point 8 de l'ordre du jour: question de la jouissance effective, dans tous les pays, des droits économiques, sociaux et culturels proclamés dans la déclaration universelle des droits de l'homme et dans le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et étude des problèmes particuliers que rencontrent les pays en développement dans leurs efforts tendant à la réalisation des droits de l'homme.

Communication écrite présentée par la Communauté internationale baha'ie, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de la catégorie II.

Le Secrétaire général a reçu la communication ci-après, qui est distribuée conformément à la résolution 1296 (XLIV) du Conseil économique et social.

Points 8 a) et 8 b) de l'ordre du jour

La Communauté internationale baha'ie est convaincue que: "le droit à un niveau de vie suffisant" et "le droit au développement" sont réalisables, mais qu'ils nécessitent la pleine utilisation et l'entière coordination de toutes les ressources matérielles et humaines de la planète. Elle adhère donc sans réserve à la Déclaration sur le droit au développement, adoptée en 1986, qui fixe les critères par rapport auxquels, toutes les nations peuvent mesurer leurs progrès sur la voie de la réalisation de ces objectifs. En outre, elle se félicite des initiatives prises par la Commission et par son Groupe de travail d'experts gouvernementaux quant à la définition de mesures concrètes propres à assurer la mise en œuvre de la Déclaration.

Le droit à un niveau de vie suffisant et le droit au développement sont à la portée des États. Les baha'is considèrent que les progrès scientifiques et techniques de ce siècle capital, témoignent d'un grand bond en avant dans l'évolution sociale de l'humanité et fournissent les moyens de résoudre les problèmes pratiques qui en découlent. Ils permettent en fait de gérer les complexités de la vie d'un monde uni.

Cependant, des barrières subsistent. Doutes, malentendus, préjugés, soupçons et intérêts égoïstes étroits assaillent les nations et les peuples dans leurs relations les uns avec les autres. Malheureusement, les arbitres des affaires humaines ont eu tendance, au lieu d'épouser la nation de l'unité de l'humanité et de promouvoir le développement de l'harmonie entre les différents peuples, à défier l'État, à subordonner le reste de l'humanité à une nation, une race ou une classe, à essayer de supprimer toute discussion et tout échange d'idées, ou à abandonner sans pitié des millions de personnes qui meurent de faim aux mécanismes d'une économie de marché qui aggravent manifestement le sort de la majorité de l'humanité, tout en permettant à quelques-uns de vivre dans une opulence sans précédent.

Les baha'is estiment que pour éliminer les "effets que l'ordre économique international injuste, existant actuellement dans l'économie des pays en développement, et l'obstacle que cela constitue pour la mise en œuvre des droits de l'homme et des libertés fondamentales", la notion d'unité de l'humanité doit être universellement proclamée et acceptée et ses vastes implications reconnues.

Selon les baha'is, la reconnaissance de l'unité de l'humanité n'exige pas moins que la reconstruction et la démilitarisation du monde. L'humanité doit tendre vers un monde organiquement uni dans tous les aspects essentiels de la vie, qu'il s'agisse de l'appareil politique, des aspirations spirituelles, du commerce ou des finances, tout en étant d'une diversité infinie quant aux caractéristiques nationales des éléments interdépendants qui le composent. Pour les baha'is, l'unification de la race humaine et de la planète n'est pas simplement un vœu pieu. Bien au contraire, c'est le défi primordial de l'histoire à son stade actuel et la condition fondamentale nécessaire pour résoudre la plupart des problèmes sociaux.

Point 8 c) de l'ordre du jour

Le point de vue baha'i quant à la participation populaire au développement repose sur une conception tout aussi stimulante de la nature et du but de l'existence humaine. Selon les baha'is, l'être humain n'est ni une créature déchue, ni purement et simplement le produit de forces socio-économiques. L'âme rationnelle est un phénomène doté d'un potentiel illimité, sur les plans intellectuel, spirituel, émotionnel et moral. Servir l'humanité est l'un des principaux éléments qui favorisent l'épanouissement des capacités individuelles.

Dans ce contexte, la Communauté internationale baha'ie considère la participation populaire comme étant essentielle au développement et à la pleine réalisation de tous les droits de l'homme. Elle estime que, grâce à une éducation fondée sur le principe du service de l'humanité, on éveillera et on entretiendra la motivation qui, associée à l'acquisition de compétences pratiques et de connaissances techniques, ouvrira des possibilités de développement, qu'il est impossible encore d'imaginer, au sein des États et entre eux. Les programmes éducatifs au niveau de la communauté, en particulier, peuvent aider les jeunes à acquérir confiance en eux et les compétences nécessaires pour contribuer au processus de développement de leurs communautés respectives.

En outre, la Communauté internationale baha'ie considère qu'il est particulièrement important de promouvoir la participation au sein des groupes qui ont traditionnellement été opprimés et négligés, comme les peuples autochtones et les femmes, pour qu'ils puissent assumer leur rôle légitime dans la prise des décisions qui les touchent directement en matière de développement.

La participation active des femmes, à laquelle appelle l'article 8 de la Déclaration sur le droit au développement, est capitale pour le processus de

développement. Dans la plupart des sociétés, les femmes se sont vu confier un rôle inférieur dans l'ordre social, bien qu'elles accomplissent l'essentiel des tâches quotidiennes. Les femmes devraient être non seulement autorisées mais encouragées à jouer un rôle de premier plan dans la formulation de solutions aux problèmes que rencontrent les communautés auxquelles elles appartiennent. Les programmes de développement doivent donc avoir pour objectif l'amélioration de la condition de la femme.

Dans le cadre du processus de développement, il est indispensable de favoriser la croyance authentique en l'unité de l'humanité, la prise de conscience de l'interdépendance mondiale et l'engagement moral de service, tant dans les pays en développement que dans les pays développés. D'une part, cela crée un sentiment de respect de soi et d'autonomie parmi les peuples qui ont été opprimés. D'autre part, cela révèle et contrecarre les pratiques économiques injustes et les systèmes d'exploitation dans les sociétés où ils existent, permettant ainsi à ces sociétés de recouvrer leur intégrité et de mieux s'acquitter de leurs obligations internationales

Observations finales

L'approche baha'ie du développement part du principe qu'à notre époque, tous les peuples, dans la mesure où ils peuvent se consulter sur leurs besoins dans un esprit d'unité, peuvent trouver en eux-mêmes la direction de leur développement et les moyens d'y parvenir. Étant donné qu'il s'agit d'une méthode applicable au niveau de la communauté, les valeurs et les besoins matériels ne sont pas artificiellement séparés les uns des autres, l'éducation a d'importantes implications morales aussi bien que pratiques. Apprendre à prendre des décisions est tout aussi important que les avantages matériels qui découlent de ces décisions. Les initiatives baha'ies en matière de développement se distinguent dans le monde par les caractéristiques suivantes : intégration des aspects moraux et pratiques, unité des points de vue qui permet une grande souplesse d'application et, par-dessus tout, capacité d'éveiller et d'entretenir les motivations.

Les projets de développement baha'is ne représentent qu'une très petite fraction de ceux qui sont actuellement en cours d'exécution dans le monde entier et leur succès est d'ordre systématique et qualitatif plus que quantitatif. La Communauté internationale baha'ie estime que le modèle communautaire, que les baha'is ont construit au prix d'efforts considérables au cours des décennies écoulées gagnerait à être étudié avec soin par d'autres, dans le domaine du développement.